



Convocation du Conseil général

**Judi 16 septembre 2021 à 20h00
à la salle La Tène de l'Espace Perrier, Marin**

Partie informelle

De 19h30 à 20h00, **présentation de la nouvelle balayeuse électrique** devant l'Espace Perrier

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2021
3. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la désignation de l'organe de révision pour les comptes 2021 et 2022
4. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit complémentaire de 790'000 francs pour la rénovation du collège des Tertres
5. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit-cadre de 370'000 francs pour les années 2021-2023 pour le réaménagement des places de jeux
6. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la motion « Pour une réflexion autour d'un chauffage à distance à La Tène »
7. Rapport intermédiaire du Conseil communal au Conseil général concernant l'état d'avancement des travaux dans le cadre de la motion « Pour une véritable piste cyclable entre Saint-Blaise et La Tène »
8. Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant la contamination bactériologique du réseau d'eau de boisson du 1^{er} au 6 juillet 2021
9. Rapport des commissions de fusion au Conseil général concernant le projet de fusion des communes de La Tène, Saint-Blaise, Hauterive et Enges
10. Interpellations et questions
11. Lettres et pétitions
12. Communications du
 - a) Conseil communal
 - b) bureau du Conseil général
13. Divers

**En raison de la pandémie, le port du masque d'hygiène est obligatoire
et le public est limité à 50 personnes**

La Tène, le 26 août 2021

Conseil général

Remarques :

- a) les titres et fonctions cités dans le présent document s'entendent aussi bien au féminin qu'au masculin
- b) un(e) membre du Conseil général empêché(e) d'assister à une séance doit s'en excuser à l'avance par écrit auprès de la présidence du Conseil général et informer le(s) suppléant(e)s de la liste à laquelle il appartient afin de réduire le temps employé à la rédaction du procès-verbal de la séance, les intervenant(e)s sont aimablement prié(e)s de remettre leurs notes à la rédactrice de ce dernier (patricia.blunier@ne.ch) ou en cas d'absence de celle-ci à commune.la-tene@ne.ch
- c)